

Une victoire pour l'activité physique

L'espèce humaine, tout au long de son évolution, a intégré le mouvement à son mode de vie. D'abord pour se nourrir et fuir les prédateurs. La préparation militaire a ensuite joué un rôle important. On connaît les jeux de l'antiquité en Grèce. Ils comportaient de la lutte, de la boxe, des lancers et des courses. La Rome antique, l'Égypte ancienne et l'Orient pratiquaient aussi ce genre de joutes athlétiques.

Après une période creuse jusqu'au Moyen Âge arrive une période de renaissance. Les jeux équestres, les jeux d'adresse et diverses formes de jeux de combats viennent confirmer le côté martial de ce qui devient un divertissement. Au début du XVII^e siècle apparaît le mot sport, inspiré du vieux français « *desport* » signifiant se divertir, s'amuser.

Apparaissent les sports aristocratiques, comme l'escrime, le jeu de paume et le début d'une codification qui aboutira au sport moderne. Celui-ci sera introduit dans les écoles avec toujours une connotation élitiste et de préparation militaire.

Démocratisation de la pratique sportive

En Suisse, il faut attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour que la démocratisation de la pratique sportive s'organise et dépasse les traditionnelles fêtes de tirs, de lutte et de gymnastique. La diminution graduelle du labeur quotidien offre plus de temps et d'énergie pour la pratique des loisirs. Pour un corps génétiquement programmé au mouvement, le sport devient une alternative de plus en plus prisée.

La dynamique naissante aboutit, en 1972, à la création du mouvement Jeunesse et Sport (J+S) et à un Office fédéral du sport, rattaché au Département militaire. L'éducation physique à l'école devient une matière scolaire obligatoire avec une particularité, celle d'être réglementée par la Confédération. Ceci alors que l'école reste de la compétence des cantons.

En un peu plus d'une cinquantaine d'années, Jeunesse et Sport prend son essor et accueille un nombre grandissant de pratiquants et surtout de pratiquantes. Le sport se féminise. Jusque-là, seulement la danse, la gymnastique et la natation trouvaient en partie grâce auprès d'une société très patriarcale. Dorénavant, et le récent succès des championnats européens de football féminin le démontre à l'envi, la pratique sportive n'est plus bridée par des questions de genre.

C'est dans ce contexte d'économies budgétaires que le Conseil fédéral a proposé de ne pas mettre à disposition les moyens nécessaires à la croissance en nombre des jeunes sportives et sportifs. Le couperet est tombé : moins de 20 % pour J+S.

Cette annonce a provoqué un immense émoi et l'incompréhension de la population. Alors que les études démontrent les bienfaits de l'activité physique en termes de santé, couper dans la prévention comme le sport chez les jeunes a suscité un tollé. Un soutien populaire sous la forme d'une pétition récoltant plus de 185 000 signatures en un court laps de temps a lancé le combat. Les ministres cantonaux des sports ont également vivement réagi.

Volte-face du Conseil fédéral

Face à cette fronde, le Conseil fédéral vient de changer son fusil d'épaule. Il vient d'annoncer qu'il renonce à cette mesure de réduction. Volte-face, il vient même avec une proposition d'augmentation de 20 millions pour 2026 et 28 millions pour 2027. Ces moyens permettent ainsi d'absorber l'augmentation des disciplines et du nombre de pratiquantes et pratiquants en âge J+S.

Cette pression populaire salvatrice va dans la tendance marquée au soutien général au sport en Suisse. Dans le canton de Neuchâtel, pionnier en la matière, le dépôt de l'initiative 1 % pour le sport, a provoqué une amélioration sensible du soutien au sport et à l'aide pour la construction ou la rénovation des installations sportives. Dans la foulée, la création de la Fédération neuchâteloise du Sport (FeNeSpo) offre un relais organisé et représentatif des sportives et sportifs auprès des autorités.

Si construire son logis, chasser, pêcher, cueillir et cultiver la terre a forgé notre corps à l'activité physique, la profonde mutation de notre style de vie exige que nous nous occupions de maintenir notre enveloppe corporelle en bon état. De plus, l'activité physique en général et le sport en particulier procure également du bien-être et favorise les relations sociales. L'accès au sport doit donc être favorisé, à l'école et dans les clubs, ainsi qu'en créant des espaces favorables dans l'urbanisme local. Se déplacer avec ses propres moyens, à pied ou à vélo concourt également à une sensible amélioration de la lutte contre l'augmentation de la sédentarité.

Finalement, en permettant au plus grand nombre de pratiquer une activité sportive de son choix, il en va également de la justice sociale. En ouvrant à tous les jeunes, aux adultes, mais aussi aux personnes âgées la possibilité de bouger, on favorise l'intégration et les relations intergénérationnelles. Ceci tout en œuvrant à l'amélioration du bien-être et de la santé de la population, en particulier de la plus précarisée. Sans doute la plus belle victoire.

Patrick Erard,

enseignant retraité d'éducation physique et sportive, député, La Chaux-de-Fonds